



**FORCE OUVRIÈRE**

## Lettre ouverte des Ingénieurs des Travaux Publics de l'État réunis en Congrès les 16 et 17 décembre 2021

à Madame Barbara POMPILI, Ministre de la transition écologique

Madame la Ministre,

les délégués du SNITPECT-FO, réunis en Congrès national ordinaire les 16 et 17 décembre 2021, souhaitent attirer votre attention sur les graves conséquences des contre-réformes que vous entreprenez sur la capacité de votre ministère à porter ses politiques publiques.

C'est notamment le cas pour votre projet de bascule au RIFSEEP de la filière technique auquel nous demeurons totalement opposés. S'il se concrétise, ce projet aboutira à une dégradation considérable des conditions de rémunération de vos cadres techniques et, par voie de conséquence, de l'attractivité des corps techniques concernés.

Il est particulièrement emblématique que vous n'ayez pas répondu à notre courrier du 11 février 2020 sur le décrochage du salaire des futurs ingénieurs des ITPE à leur entrée dans le corps. Leur rémunération, qui était sensiblement équivalente à 2 fois le SMIC dans les années 80, est devenue inférieure au SMIC début 2020.

Or, nous constatons aujourd'hui que votre seule réponse à cette alerte est la suppression d'une année de primes sur leur carrière, dans le cadre de la bascule au RIFSEEP.

Pire, vous osez présenter cette évolution indemnitaire comme « une bonne nouvelle », alors que sa traduction première et immédiate pour les futurs ingénieurs est la perte sèche de 10 000€ en début de carrière ! Comment comptez vous mobiliser vos futurs cadres techniques dans ces conditions ?

Dans le même ordre d'idée, nous vous alertons, en l'absence de réponse de vos services, à ce stade, sur le maintien indispensable de la reconnaissance indemnitaire en milieu de 1er et 2e grade. Ce dispositif est primordial pour permettre la reconnaissance de l'expérience professionnelle des ITPE issus de la promotion interne. S'il venait à disparaître, vous priveriez les ITPE de 2.000€/an au 1er niveau de grade et 3.000€/an au 2e niveau de grade.

Nous nous interrogeons désormais sur la volonté du Gouvernement à disposer toujours, dans le futur, d'une capacité scientifique et technique pour combattre le dérèglement climatique.

Sur ce sujet, le Haut Conseil pour le Climat, dans son dernier rapport de juin 2021, préconise désormais de prendre une orientation forte dans ses nouvelles recommandations : « Les deux-tiers de la population française sont déjà fortement ou très fortement exposés au risque climatique. Les politiques d'adaptation doivent être rapidement développées, en complément des stratégies d'atténuation. »

Les domaines à couvrir sont nombreux : gestion des eaux, établissements humains et infrastructures liées, productions agricoles et industrielles, transports, santé publique, ... et sont à considérer nécessairement au vu des spécificités des territoires (ville, zones littorales, montagne, forêt, ...) ; en un mot, l'ensemble du cadre de vie des Françaises et des Français est concerné.

La mise en œuvre de cette stratégie d'adaptation va nécessiter une ingénierie publique pluridisciplinaire de haut niveau. Si tous les acteurs publics et privés ont bien évidemment chacun un rôle à jouer pour assurer les nécessaires transitions pour la société, le Gouvernement ne peut laisser l'État démuné pour relever ce défi majeur.

Nous attendons donc des inflexions fortes dans les contre-réformes actuellement menées par vos services.

Nous vous demandons donc retirer votre décision de supprimer les primes des ingénieurs des TPE stagiaires recrutés par la voie du concours externe et de nous confirmer le maintien d'un dispositif de reconnaissance indemnitaire au 6e échelon du 1er grade et du 2e grade.

Dans la période qui s'ouvre, nous nous réservons la possibilité de faire part de votre réponse ou de votre silence à cette lettre ouverte à tout acteur-clef ou décideur soucieux du maintien de la compétence collective technique pour agir contre le dérèglement climatique.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.